

rait le sien propre, puisqu'il serait rétabli dans ses biens, honneurs et gouvernements, et recouvrerait son fils.

Responce véritable aux lettres patentes et persuasions abusives de don Jan d'Austrice, etc., p. 33. — *Bibl. roy.* : MS. 5884-5925, fol. 177 v^o.

1051. — *Anvers, 19 février 1578.* Résolution de l'archiduc, du prince d'Orange, du conseil d'État et des états généraux, prise sous le bon plaisir des provinces, concernant la levée d'impôts sur les maisons, les terres et la bière, indépendamment des moyens généraux.

Arch. du royaume : États généraux, t. I, fol. 127, 129, et *Dépêches des rebelles*, t. I, fol. 71. — *Arch. des états du Tournaisis* : reg. de 1572 à 1589, fol. 232 v^o.

1052. — *Madrid, 22 février 1578.* Lettre de Philippe II au baron de Selles, l'autorisant à renouveler, de sa part, l'assurance aux états généraux que, moyennant le maintien de la religion catholique et de son obéissance comme au temps de l'empereur, il est content d'oublier tout le passé, de remettre toutes choses en l'état où elles étaient alors, et de leur donner un gouverneur du sang royal dont ils n'auront pas sujet de se plaindre.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 25 v^o. — *Rec. de la Ch. des représent.*, t. I, fol. 405.

1053. — *Anvers, 25 février 1578.* Acte par lequel les états généraux donnent plein pouvoir et autorité à l'archiduc Matthias, au prince d'Orange et au conseil d'État, ensemble et de commun accord, « d'ordonner, conclure et exécuter d'endormir et infester l'Espagne, les Espagnolz et leurs adhérens, soit par mer ou par terre, comme trouvant ce mieulx praticable et plus convenir. »

Arch. de la Haye : 'T vyfste register van den doleantien, etc., der staten van Brabant, p. 68.

1054. — *Anvers, 26 février 1578.* Deux actes des états généraux concernant l'envoi en Angleterre du marquis d'Havré, « pour achemper la négociation par luy encommenchée avecq la Majesté Réginale. » Il y est dit, entre autres, qu'il doit la terminer « dans les dix jours après avoir entamé l'affaire. » On y lit encore que les états consentent « que les ministres » principaulx de la royne d'Angleterre, en cas que ladicte négociation aye bon succès, soyent récompensez en la forme » qu'a esté advisé par ceulx du conseil d'Estat. »

Arch. de la Haye : reg. *Angleterre*, 1576-1580, fol. 105 v^o.

1055. — *Mons, 27 février 1578.* Lettre des états de Hainaut aux états généraux. Pendant qu'ils étaient assemblés, délibérant sur les points et articles proposés (*sic*), les sieurs de Mondoucet et d'Alféran leur ont demandé audience, et leur ont fait la remontrance qu'ils envoient. Y ayant mûrement pensé, ils croient qu'il faut accepter le secours offert par le duc d'Anjou, sous des conditions néanmoins justes et légitimes. (Suit la remontrance de Mondoucet.)

Arch. de Gand : reg. Z, fol. 315. — Bibl. roy. : MS. 7199, fol. 235.

1056. — *Anvers, dernier février 1578.* Réponse des états généraux à la lettre du baron de Selles, du 18 février (n^o 1050). Ils n'acceptent pas le moyen proposé par lui, jugeant qu'il ne peut porter aucun fruit ni au roi ni à ses sujets; ils le prient donc de faire retirer du pays don Juan avec ses forces et adhérents : autrement ils se verront obligés de recourir, pour leur assurance, à telles voies qu'il est permis d'employer à des sujets opprimés par leur prince.

Responce véritable aux lettres patentes et persuasions abusives de don Jan d'Austrice, etc., p. 36. — Arch. du royaume : cop.

1057. — *Anvers, 1^{er} mars 1578.* Commission de chef et capitaine général de leur armée, donnée par l'archiduc Matthias

et les états généraux à messire Maximilien de Hennin, comte de Boussu, grand maître d'hôtel de l'archiduc.

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 5.

1058. — *Anvers, 5 mars 1578*. Lettre des états généraux aux bourgmestres, échevins et conseil de la ville de Bruges, pour les prier de trouver bon que leur pensionnaire Yman accompagne le marquis d'Havré en Angleterre.

Arch. de la Haye : reg. *Angleterre*, 1576-1580, fol. 185.

1059. — *Greenwich, 4 mars 1577 (1578)*. Lettre de la reine Élisabeth aux états généraux. Le capitaine Leyton lui a exposé l'état de leurs affaires. Elle leur envoie le sieur Rogers, qui leur déclarera les moyens par lesquels elle pense les assister et secourir.

Arch. de Gand : reg. 2, fol. 314. — Eibl. royale : MSS. 7199, fol. 236, et 9258, p. 128, 360. — Arch. de la Haye : reg. *Angleterre*, 1576-1580, fol. 186 v^o.

1040. — *Château de Presbourg, 8 mars 1578*. Longue lettre de l'empereur Rodolphe à l'archiduc Matthias, son frère. Il a reçu, par Georges Sydel, l'un des officiers de sa cour, les lettres de l'archiduc des 11 et 12 février. Il a pris connaissance aussi de sa réponse au comte Othon de Schwartzenberg. Il a vu avec plaisir sa déclaration que, en acceptant le gouvernement des Pays-Bas, il n'a eu d'autre intention que de les conserver en l'obéissance du roi d'Espagne, leur seigneur naturel, et en la religion catholique. De son côté, il a fait ce qu'il a pu, tant par lettres que par son ambassadeur à Madrid, le sieur de Khevenhüller, pour exhorter le roi à la bonté et à la clémence. Il a aussi, par l'intermédiaire du cardinal Madruccio, engagé Sa Sainteté à intervenir auprès du roi dans le même but; à cette fin, il a communiqué audit cardinal la lettre que les états généraux lui ont écrite le 8 janvier, et dans laquelle ils lui ont renouvelé leur déclaration de vouloir maintenir l'obéissance

duc au souverain et la religion catholique. Il fait connaître à l'archiduc, ainsi qu'il l'a fait au roi, le principe d'après lequel il entend se porter médiateur entre les deux parties : ce principe est l'accomplissement de la pacification de Gand et du traité de Marche en Famène (sauf le gouvernement de don Juan). Il a convoqué à Worms, pour les Pâques prochaines, les six électeurs et les autres princes et états de l'Empire. Là il fera proposer, par ses commissaires, l'état des Pays-Bas et les moyens d'y remédier. Il ne négligera rien de ce qui sera en son pouvoir pour le rétablissement de la paix dans ces provinces.

Arch. de Gand : reg. Z, fol. 551.

1041. — *Anvers, 8 mars 1578*. Lettre des états généraux à la reine d'Angleterre. Le marquis d'Havré prend derechef la peine d'aller vers elle, pour la supplier, de la part de l'archiduc Matthias et de la leur, de leur « faire goûter le fruit de » son secours si longtemps attendu. » Il l'assurera de la dévotion qu'ils ont « de demeurer à jamais ses très-humbles et » léaux serviteurs et voisins », et lui fera en même temps connaître l'état général de leur patrie.

Bibl. roy. : MSS. 7199, fol. 237, et 9238, p. 360. —
Arch. de la Haye : reg. Angleterre, 1576-1580, fol.
107 v°.

1042. — *Sans date (Anvers, 8 mars 1578)*. Lettre des états généraux au comte de Leycester, pour le supplier de tenir la bonne main vers la reine, afin qu'ils puissent incontinent ressentir « le fruit de la négociation dudit marquis, qu'ils ont si » longtemps attendu. »

Arch. de la Haye : reg. Angleterre, 1576-1580, fol. 107.

1043. — *Anvers, 8 mars 1578*. Lettre des états généraux au seigneur de Famars. Le marquis d'Havré, retournant en Angleterre, avec commission de Son Altesse et d'eux, pour pour-

suivre la négociation commencée naguère par lui, ils requièrent monsieur de Famars, en l'assurant de la satisfaction qu'ils ont de ses services, de se conduire selon ce que ledit marquis lui représentera.

Bibl. roy. : MS. 7199, fol. 236 v^o.

1044. — *Angers, 9 mars 1578.* Lettre du duc d'Anjou aux états généraux. Ils auront probablement été informés du succès de ses affaires, puisqu'il a chargé le sieur de la Fougère, naguère envoyé par lui aux Pays-Bas, de les déclarer par le menu au prince d'Orange, ainsi que l'affection singulière qu'il porte au bien et avancement de celles des états. Il s'étonne et est en peine de ce qu'il n'apprend rien de leurs résolutions : c'est pourquoi il charge le sieur de Mondoucet de les voir, et de leur renouveler les assurances de son intention à leur égard. Il les engage à considérer « combien il a eu, depuis » quelques années en ça, leur conservation, secours et bonne » amitié en singulière recommandation, et que, pour disgrâce » qui leur soit advenue, il n'en a perdu la volonté. »

Bibl. roy. : MSS. 7199, fol. 211 v^o, et 9238, p. 249.

1045. — *Angers, 10 mars 1578.* Lettre du duc d'Anjou à monsieur de Mondoucet. Après lui avoir rappelé l'envoi qu'il a fait aux Pays-Bas du sieur de la Fougère, pour faire connaître au prince d'Orange et au comte de Lalaing « le fond de » sa volonté, ensemble le désir extrême qu'il a d'estre promptement esclaircy de la leur et de celle des estatz généraux, » il lui dit qu'il n'est « point satisfait de la demeure et retardement dont il est usé à l'expédition dudict de la Fougère. » Comme ce délai pourrait provenir de ce qu'il n'a point écrit par lui aux états, il leur écrit maintenant la lettre qu'il envoie à Mondoucet (n^o 1044), le chargeant de la leur présenter, et de leur remontrer « combien il s'est efforcé, depuis assez long- » temps, à faire beaucoup de démonstrations de son intention envers eux, pour lesquelles ilz se doivent monstrer

« plus échauffez en son endroit qu'ilz n'ont fait jusques-là. » Il lui déclare qu'il ne veut plus « estre mené en ce fait des « délaiz accoustumez »; que, par conséquent, si les états ne veulent en finir, il doit prendre congé d'eux et revenir auprès de lui, en laissant Alféran et ses autres serviteurs, pour entendre leur résolution.

Bibl. roy. : MSS. 7199, fol. 212 v°, et 9238, p. 251.

1046. — *Lille, 12 mars 1578.* Lettre des échevins et conseil de la ville de Lille aux états généraux, au sujet d'une proposition que les échevins, doyens et communauté de Gand leur ont fait faire par deux députés, et dont ils envoient copie, ainsi que de leur réponse. Ils trouvent « que l'union des provinces en général est souffisante, sans estre besoing de faire » aultres unions ou confédérations particulières. »

Arch. de Gand : reg. Z, fol. 319 v°.

1047. — *Anvers, 12 mars 1578.* Lettre des états généraux aux états d'Artois, sur les difficultés que ceux-ci faisaient d'accorder la levée des moyens généraux, ainsi que des droits sur le port des draps de soie, sur les maisons et terres, etc. Ils leur adressent les exhortations les plus pressantes, pour qu'ils se conforment aux résolutions des autres provinces. Afin de les y induire, ils font un tableau lamentable des misères et calamités du pays, et de la barbarie de don Juan d'Autriche, qui, « enorgueilly d'une fumée de gloire à luy acquise par voies indeues, » s'est sy avant desbordé que aux innocens vifz il a fait tirer » les cœurs, et infinies aultres non récitablees insolences. »

Arch. du royaume : *Dépêches des rebelles*, t. 1, fol. 111.

1048. — *Liège, 15 mars 1578.* Lettre de Jean de Noircarmes, baron de Selles, aux états généraux. Il a reçu, le 12 mars, leur lettre du dernier de février (n° 1036). Il a appris à Liège que l'empereur a de nouveau invité le prince-évêque de ce pays et le duc de Juliers à s'employer à la pacification des

Pays-Bas. Il demande que les états généraux fixent un lieu où des conférences pourraient être tenues, à cette fin, entre des députés de leur part et ces princes ou leurs commis.

Arch. du royaume : cop. — Arch. de Gand : reg. Z, fol. 582.

1049. — *Anvers, 14 mars 1578.* Lettre des états généraux à messieurs du magistrat, nobles et notables de la ville de Gand, pour les prier d'ajouter foi et créance à ce que leur dira le sieur de Vliet, gouverneur de la Brielle, touchant le secours de la ville d'Alost, menacée par l'ennemi.

Arch. de Gand : reg. Z, fol. 270 v^o.

1050. — *Madrid, 15 mars 1578.* Lettre de Philippe II au baron de Selles, contenant le refus de confirmer l'archiduc Matthias comme gouverneur général des Pays-Bas, mais promettant de remplacer don Juan d'Autriche par un autre prince du sang.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 27.

1051. — *Château de Presbourg, 15 mars 1578.* Lettre de l'empereur Rodolphe à l'archiduc Matthias. Elle roule, notamment, sur la plainte de l'archiduc de ce que l'empereur, dans ses communications avec don Juan d'Autriche, le traitait de gouverneur des Pays-Bas. Rodolphe fait comprendre à son frère qu'il ne peut refuser ce titre à don Juan; que, si lui, Matthias, a été reçu par les états généraux pour gouverneur, ce n'est que provisoirement et sous l'ultérieure approbation du roi; que, s'il ne donnait pas à don Juan le titre de sa charge, le roi s'en montrerait offensé; que don Juan lui-même ne recevrait pas ses lettres, etc.

Arch. de Gand : reg. Z, fol. 357 v^o.

1052. — *Londres, 15 mars 1578.* Lettre de Charles de Liévin (seigneur de Famars) aux états généraux. Il espère pou-

voir leur envoyer, dans quatre ou cinq jours, les obligations des marchands de Londres avec celles de la reine (pour les cent mille livres sterling). Il est très-marri de n'avoir aucune nouvelle des états : « ce quy ne sert que de le tenir en mespris, et eux en estime de faire peu de compte des négociations de par deçà. » Don Bernardino de Mendoça, ambassadeur du roi catholique, est arrivé à Londres le 11 ; il doit avoir audience le 16. Les marchands belges, résidant à Londres, ont donné les moyens à cent vingt Écossais, revenus de la défaite, de retourner aux Pays-Bas ; ils viennent de s'embarquer pour Anvers.

Bibl. roy. : MS. 7199, fol. 215 v°. — Arch. de la Haye : reg. Angleterre, 1576-1580, fol. 108.

1055. — *Château de Hambach, 16 mars 1578.* Lettre du duc de Juliers aux états généraux, par laquelle il leur fait savoir que, conformément aux ordres de l'empereur, il est prêt à s'employer de nouveau, conjointement avec l'évêque de Liège, au rétablissement de la paix entre eux et le roi d'Espagne. (Trad. franç.)

Arch. du royaume : cop.

1054. — *Anvers, 16 mars 1578.* Proposition faite aux états généraux par le sieur Daniel Rogers, ambassadeur de la reine d'Angleterre. Elle se résume en ceci : que la reine a dû renoncer à leur envoyer le secours, qu'elle leur avait offert, de cinq mille hommes de pied et mille chevaux, parce que le roi de France, craignant qu'elle ne voulût par là se rendre maîtresse de quelqu'une de leurs provinces, en aurait conçu de l'ombre, mais qu'elle et son conseil ont songé à un autre moyen qui aura les mêmes avantages pour eux, et c'est qu'ils requièrent le duc Casimir de lever cinq mille reîtres et six mille Suisses dont il prendra le commandement. Dans ce cas, elle fera incontinent compter vingt mille livres sterling audit duc, et, lorsque ses troupes seront arrivées à la place de la montre,

les états lui en compteront vingt mille autres, à prélever sur les cent mille pour lesquelles elle leur a promis son crédit.

Arch. de Gand : reg. Z, fol. 376. — Bibl. roy. : MS. 9238, p. 252. — Arch. de la Haye : reg. Angleterre, 1576-1580, fol. 84, et *Acta statuum Belgii*, t. II.

1055. — *Anvers, 16 mars 1578*. Contrat fait entre les états généraux et Gérard Gramaye, pour la liquidation des sommes dues aux régiments cassés des comtes de Boussu, d'Everstein, de Meghem, des seigneurs de Hierges, Charles Fugger et autres, et ce au moyen d'une grande et générale loterie.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 141 v°.

1056. — *Mons, 17 mars 1578*. Lettre du sieur de Mondoucet aux états généraux. Il leur envoie une lettre qu'il a reçue du duc d'Anjou pour eux (n° 1044), et à laquelle il joint copie d'une autre lettre que Son Altesse lui a écrite (n° 1045). Ils verront par là la bonne et parfaite amitié que ce prince leur porte. « Je ne m'amuseray, poursuit-il, à vous en faire autres remon- » strances et persuasions; seulement je vous diray que, si vous » jugez que l'aide, faveur et assistance d'un si grand prince » vous est utile, nécessaire et honorable, comme elle est, pour » donner une heureuse fin à vos travaux, vous veuillez y » donner prompte résolution..... » Il attend leur réponse à Mons.

Bibl. roy. : MSS. 7199, fol. 221 v°, et 9238, p. 335.

1057. — *Arras, 17 mars 1578*. Lettre des mayeur, échevins et communauté d'Arras aux états généraux, pour leur faire savoir qu'ils désavouent les lettres des états d'Artois écrites aux états de Hainaut, Tournay, Tournaisis, Lille, Douay et Orchies, et tendantes à l'envoi de députés vers l'archiduc Matthias et les états généraux, pour insister sur la conclusion de la paix : n'ayant jamais entendu et n'entendant se disjoin-

dre des autres provinces, et étant résolu, au contraire, de maintenir l'union jurée par eux.

Bibl. roy. : MSS. 7199, fol. 221, et 9258, p. 355.

1058. — *Liège, 19 mars 1578.* Lettre de l'évêque de Liège aux états généraux. Il les informe que l'empereur l'a désigné de nouveau, ainsi que le duc de Juliers, pour aviser aux moyens de rétablir la paix aux Pays-Bas. Ils devront s'entendre à cet effet avec le baron de Wynenberg et le comte de Schwartzenberg. Le désir le plus vif de l'évêque est de parvenir à une bonne pacification.

Quelques lettres de Gérard de Groesbeck, etc., p. 36.

— Arch. de Gand : reg. Z, fol. 405 v°. — Arch. de la Haye : *Acta statuum Belgii*, t. III.

1059. — *Liège, 19 mars 1578.* Lettre de Jean de Noircarmes (baron de Selles) aux états généraux. L'évêque de Liège et lui ont reçu, la veille, la réponse du duc de Juliers (v. n° 1053). Ce prince consent à intervenir, par lui ou par ses commis, aux conférences pour la paix. Il ne reste donc plus qu'à connaître le lieu où les états désirent que la communication se fasse, et les noms de leurs députés.

Arch. du royaume : cop. — Arch. de la Haye : *Acta statuum Belgii*, t. III, pièce 4.

1060. — *Anvers, 22 mars 1578.* Résolution des états généraux d'accepter, conformément à l'avis de l'archiduc, du prince d'Orange et du conseil d'État, le secours, offert par la reine d'Angleterre, de cinq mille reîtres et six mille piétons, sous la conduite du duc Casimir.

Bibl. roy. : MS. 7199, fol. 225.

1061. — *Anvers, 22 mars 1578.* Lettre des états généraux au marquis d'Havré. Ils lui envoient copie de la proposition du sieur Rogers (n° 1054) et de la réponse (1) qu'ils y ont faite,

(1) Elle nous manque.

ainsi que de plusieurs écrits concernant le fait de monseigneur le duc d'Alençon. Comme don Juan a fait imprimer quelque petit livret « contenant plusieurs mensonges pour abuser les » moins advisez, » ils ont formé une réponse dont ils lui adressent plusieurs exemplaires (1), espérant lui faire parvenir sous peu « quelques aultres discours concernant la même matière. »

Arch. de la Haye : reg. Angleterre, 1576-1580, fol. 109.

1062. — *Anvers, 24 mars 1578.* Commission donnée par les états généraux aux seigneurs de Saventhem, de Beaumont, de Louvignies, et au pensionnaire de Middelbourg, pour traiter avec le duc d'Alençon ou son agent, « à condition que rien ne » se traicte qui soit préjudiciable aux provinces, ains seulle- » ment pour luy donner appaisement, affin qu'il ne soit aus- » diets estatz contraire, mais qu'il les assiste. »

Arch. de la Haye : 'T vyfste register van den dolean-
ten, etc., der staten van Brabant, p. 119.

1065. — *Anvers, 27 mars 1578.* Lettre des états généraux au prince-évêque de Liège. Il leur a été très-agréable d'entendre, par sa lettre (n° 1038), le désir qu'il a de s'employer, avec le duc de Juliers, à la pacification des Pays-Bas, suivant la charge que l'empereur leur en a donnée. Ils n'ont jamais, de leur côté, désiré, et ils ne désirent encore autre chose, que d'être en repos, et de servir Sa Majesté Catholique en toute fidélité et obéissance. Mais le roi n'a jamais voulu entendre à ce qui concernait sa grandeur et le bien et repos de ses sujets; il ne leur a pas fait la faveur de répondre à leurs humbles requêtes, et au contraire, il a donné autorité sur eux « à ceulx qui sont odieux » et ennemis jurez de ces païz. » La mission qu'il a confiée au baron de Selles ne peut que mettre ses sujets en plus grande

(1) C'est vraisemblablement la *Responce véritable aux lettres patentes et persuasions abusives*, etc. Il est à remarquer cependant que l'octroi pour l'impression de cette *Responce* est du 24 mars seulement.

perplexité : car demander que son autorité et la religion catholique soient remises sur le pied où elles étaient du temps de l'empereur Charles, est « chose impossible et directement contraire à la pacification de Gand. » Les états envoient à l'évêque le « livret » qu'ils ont fait imprimer (1), et qui contient leurs offres audit baron. S'il les trouve raisonnables, comme ils n'en doutent pas, ils le supplient de les favoriser, avec le duc de Juliers et les autres princes voisins, afin que Sa Majesté Catholique y condescende. Dans ce cas, ils seront prêts à entrer en la communication qu'il leur propose.

Arch. du royaume : cop.

1064. — *Angers, 27 mars 1578.* Lettre du duc d'Anjou aux états généraux. Il leur renvoie le sieur de la Fougère, par lequel il a été informé de leur bonne volonté sur ce qu'il leur avait fait entendre par lui. Il leur enverra sous peu deux de ses chambellans et conseillers, auxquels, et au sieur de Mondouct, aussi son conseiller et chambellan, il a donné ample pouvoir de traiter avec eux.

Arch. du royaume : *Réconciliation des provinces wallonnes*, t. 1, fol. 189. — Bibl. roy. : MSS. 7199, fol. 225 v^o, et 9238, p. 336. — Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 4.

1065. — *51 mars 1578.* Mémoire et instruction donnés par les états de Hainaut au seigneur de la Haye, l'un de leurs députés aux états généraux, sur certains points à remonter à ces états.

Arch. de l'État, à Bruges : reg. n^o 9, pièce 54.

1066. — *Anvers, 4^{er} avril 1578.* Instruction donnée par l'archiduc Matthias et par les états généraux au comte de Wittgenstein et au seigneur de Sainte-Aldegonde, envoyés à la diète de Worms.

Arch. de Gand : reg. Z, fol. 486.

(1) Voy. la note à la page 548.

1067. — *Anvers, 2 avril 1578.* Lettre des états généraux aux électeurs, princes et députés des états du Saint-Empire convoqués à Worms, pour les prier d'ajouter foi et créance et de prêter une favorable attention à ce que leur exposeront, de la part des états, le comte Louis de Wittgenstein, Philippe de Mar-nix, seigneur de Sainte-Aldegonde, conseiller du roi d'Espagne (*regis Hispaniarum a consiliis*) et Jean de Ghent, seigneur d'Oye.

Arch. de Gand : reg. Z, fol. 465.

1068. — *Londres, 3 avril 1578.* Lettre du marquis d'Havré aux états généraux. La reine, depuis qu'elle a appris, par le docteur Rogers, que les états ont accepté ses offres, s'y est telle-ment arrêtée qu'il n'y a pas d'espoir d'obtenir d'elle rien en dehors de cela. Elle a résolu d'envoyer saluer l'archiduc Matthias par le sieur Wilcker, son dernier ambassadeur en Espagne, lequel passera ensuite vers don Juan, pour le persuader de pacifier les Pays-Bas, selon la réponse qu'il a apportée du roi.

Arch. de Gand : reg. Z, fol. 477. — Arch. de la Haye : reg. Angleterre, 1576-1580, fol. 112, et *Acta statu-tuum Belgii*, t. III, pièce 10.

1069. — *Anvers, 4 avril 1578.* Lettre particulière des états généraux aux archevêques de Cologne, de Trèves et de Mayence, ainsi qu'au comte palatin, touchant l'envoi à Worms du comte de Wittgenstein, du seigneur de Sainte-Aldegonde et du sei-gneur d'Oye.

Arch. de Gand : reg. Z, fol. 467.

1070. — *Anvers, 4 avril 1578.* Déclaration des états géné-raux touchant les fermes et baux des biens confisqués, anté-rieurs à la pacification de Gand.

Arch. de Gand : reg. Z, fol. 468 v^o.

1071. — *Anvers, 5 avril 1578.* Lettre des états généraux au marquis d'Havré. Ils ont reçu sa lettre du 28 mars (1). Ils le

(1) Je ne l'ai pas trouvée.

prient de continuer ses bons devoirs, et de revenir le plus tôt possible avec une fructueuse résolution. Ils l'autorisent à traiter en Angleterre pour l'achat de poudres et de salpêtres. Ils désirent que le seigneur de Famars demeure encore quelque temps à Londres; s'il s'y refusait, il faudrait laisser en son lieu le pensionnaire Yman. Les comtes de Boussu et d'Egmont sont entrés le 3 dans Mons avec quatre enseignes de gens de pied et cent chevaux. Le seigneur de Sainte-Aldegonde et le seigneur d'Oye, l'un des députés de Gueldre, sont envoyés par Son Altesse et par eux à la diète de Worms, qui se tiendra le 12. Les barons de Fresin et d'Aubigny se rendent en France, afin d'entendre de plus près l'intention du duc d'Alençon, sans pouvoir rien conclure. Le comte de Nieuwenauer va vers l'empereur, pour les causes énoncées en l'instruction dont copie est envoyée au marquis.

Bibl. roy. : MSS. 7199, fol. 237 v^o, et 9238, p. 361.

— Arch. de la Haye : reg. *Angleterre*, 1576-1580, fol. 110 v^o.

1072. — *Londres*, 5 avril 1578. Lettre du marquis d'Havré aux états généraux. Il a appris que la réponse du roi faite à la reine d'Angleterre est entièrement conforme à l'instruction du seigneur de Selles, sauf qu'elle ne fait pas mention de la pacification de Gand. Don Bernardino de Mendoça a assuré à la reine que le roi a donné autorité absolue à don Juan de mettre fin aux troubles des Pays-Bas par la paix ou par la voie des armes.

Arch. de Gand : reg. Z, fol. 378 v^o. — Arch. de la Haye : reg. *Angleterre*, 1576-1580, fol. 112 v^o.

1073. — *Presbourg*, 5 avril 1578. Lettre de l'empereur aux états généraux. Il a reçu leur lettre du 4 mars (1). Il attend

(1) Nous n'avons pas trouvé cette lettre.

leur réponse à la sienne du 22 du même mois, et à ce que leur aura proposé de sa part le grand maréchal de sa cour. En ce qui touche ce qu'ils ont requis relativement à don Juan d'Autriche, et ce qui a été requis aussi par ledit don Juan et même par le roi catholique, il en fera le sujet d'une proposition aux électeurs et princes de l'Empire qui s'assembleront prochainement à Worms.

Arch. de Gand : reg. Z, fol. 561. — Arch. de la Haye :
Acta statuum Belgii, t. III. .

1074. — *Beaumont, 7 avril 1578.* Lettre de Jean de Noircarmes aux états généraux. Il est parti de Liège, après avoir reçu leur réponse du 17 mars (1), pour aller en rendre compte à Son Altesse (don Juan). La veille de son arrivée à Beaumont, un courrier y avait apporté des dépêches d'Espagne, et entre autres la réponse du roi à la lettre des états du 31 décembre (2), ainsi qu'aux trois points sur lesquels ils ont demandé des explications, avant d'entrer en conférences. Le roi lui ordonnant de leur communiquer lui-même sa réponse, il les prie de désigner quelques personnages avec lesquels il puisse se trouver à Saint-Trond ou en quelque autre ville neutre.

Arch. de Gand : reg. Z, fol. 473 v^o.

1075. — *Anvers, 11 avril 1578.* Lettre des états généraux au baron de Selles (Jean de Noircarmes). Ils le prient d'envoyer incontinent la réponse et résolution qu'il a reçue du roi sur leur lettre du dernier de décembre, ainsi que sur les points à l'égard desquels ils ont désiré connaître l'intention de Sa Majesté, avant d'entrer en communication. S'il y trouve de la difficulté, ils l'invitent à se rendre à Louvain le 19, pour le lendemain s'assembler, avec quelques-uns de leurs députés, à

(1) Cette lettre a échappé à nos recherches.

(2) Cette lettre nous manque également.

Meerbeke, entre Louvain et Malines, au château du seigneur du lieu.

Arch. de Gand : reg. Z, fol. 475 v^o. — Arch. de la Haye : *Acta statuum Belgii*, t. III, pièce 15.

1076. — *Anvers, 11 avril 1578*. Lettre des états généraux au seigneur de Hèze, afin qu'il fasse cesser les foules, incursions et outrages que ses soldats commettent dans le pays de Liège; qu'il élargisse les personnes de ce pays qu'il a prises; restitue les deniers enlevés à des bourgeois de la cité de Liège, et enfin donne des explications aux états sur l'expulsion de Maestricht des frères cordeliers et de ceux de la société de Jésus.

Arch. de la Haye : *Acta statuum Belgii*, t. III, pièce 14.

1077. — *Londres, 12 avril 1578*. Lettre de la reine Élisabeth aux états généraux. Elle espère qu'ils seront satisfaits de ce qu'elle a traité avec le marquis d'Havré.

Arch. de la Haye : reg. *Angleterre, 1576-1580*, fol. 113 v^o.

1078. — *Anvers, 15 avril 1578*. Lettre des états généraux au duc d'Anjou. Ils ont été joyeux d'apprendre, par la lettre que le sieur de la Fougère leur a délivrée de sa part, qu'il a donné d'amples pouvoirs à deux de ses conseillers, outre le sieur de Mondoucet, pour traiter avec eux : de leur côté, ils ont député à cette fin les barons de Fresin et d'Aubigny. Il leur avait proposé, pour cette négociation, un lieu de la frontière : après mûre délibération, ils trouvent que la ville de Bruxelles est préférable. Si toutefois il y voyait quelque difficulté, ils ne jugeraient pas mal à propos le choix de la ville de Saint-Ghislain.

Arch. du royaume : *Réconciliation des provinces wallonnes*, t. I, fol. 201.

1079. — *Anvers, 15 avril 1578*. Lettre des états généraux au comte de Lalaing. Ils lui envoient copie de la lettre du duc

d'Anjou que le sieur de la Fougère leur a apportée, ainsi que leur réponse (n^{os} 1064 et 1078).

Arch. du royaume : *Réconciliation des provinces wallonnes*, t. I, fol. 206.

1080. — *Anvers, 19 avril 1578.* Instruction des états généraux pour messire Philippe de Lalaing, comte de Lalaing, baron d'Escornaix, gouverneur et grand bailli de Hainaut, messire Charles de Gavre, baron de Fresin, conseiller d'État, et Nicolas de Lély, pensionnaire de la ville de Douay, de ce qu'ils auront à traiter avec les seigneurs de la Rochepot, des Pruniaux et de Mondoucet, députés du duc d'Alençon. Les députés des états devaient demander que le duc envoyât promptement des forces au comté de Bourgogne et au duché de Luxembourg, pour divertir celles de don Juan, et y faire conquêtes sur le roi d'Espagne. Ils devaient ensuite leur communiquer les conditions auxquelles les états étaient disposés à traiter avec le duc. Ces conditions étaient, entre autres, que, s'il désirait se marier avec la princesse d'Espagne (Isabelle), les états y concourraient de tout leur pouvoir; qu'aucun ap- pointement ne se ferait avec le roi d'Espagne, sans l'y com- prendre; que les états lui garantiraient, autant qu'il serait en eux, la possession des conquêtes qu'il ferait au comté de Bour- gogne et au duché de Luxembourg, et qu'ils lui payeraient une reconnaissance annuelle de deux cent cinquante mille francs.

Arch. du royaume : *États généraux*, t. IV, fol. 33.

1081. — *Anvers, 19 avril 1578.* Instruction des états gé- néraux pour Nicolas Carezoni, allant de leur part en Alle- magne. Il devait tâcher d'emprunter, à Colognè et dans d'autres villes d'Allemagne, pour un an, les cent mille livres sterling pour lesquelles la reine Élisabeth et la ville de Londres voulaient bien prêter leur crédit aux états. Il pouvait offrir jusqu'à douze pour cent d'intérêt, mais non plus.

Bibl. roy. : MS. 7190, fol. 239.

1082. — *Anvers, 20 avril 1578.* Lettre des états généraux aux nobles, notables et commune de Gand. Les seigneurs de Rassenghien, de Zveveghem et de Mouseron leur ayant présenté requête pour se plaindre de leur détention, ils ont renvoyé cette requête à l'archiduc, au prince d'Orange et au conseil d'État, afin d'y disposer selon qu'ils trouveront convenir. Comme ceux-ci envoient présentement à Gand, pour cette affaire, le marquis de Berghes et Adolphe de Mectkercke, les états généraux requièrent les nobles, notables, etc., de se conformer à ce que ces députés leur proposeront.

Arch. de Gand : reg. *Documents sur la restitution des privilèges, en 1577, etc.*, fol. 54.

1083. — *Anvers, 20 avril 1578.* Lettres par lesquelles les états généraux s'obligent à rembourser, dans les six mois, à la reine d'Angleterre la somme de cinq mille livres sterling qu'elle a fait compter, à Londres, au marquis d'Havré, leur ambassadeur, pour l'achat de munitions de guerre dans son royaume.

Arch. du royaume : reg. *États généraux de 1619 et 1620*, fol. 51. — Arch. de la Haye : reg. *Angleterre, 1576-1580*, fol. 130.

1084. — *Anvers, 20 avril 1578.* Instruction pour Richard de Mérode, seigneur d'Oirschot, messire Louis de Sommaing, chevalier, seigneur de Louvignies, et maître Jean Vander Warcke, docteur ès lois, pensionnaire de la ville de Middelbourg en Zélande, par les états généraux députés pour se trouver vers le seigneur baron de Selles. (Titre textuel.) Ces députés devaient se transporter à Malines, pour savoir si le seigneur de Selles était content d'y venir, ou s'il voulait demeurer au village de Meerbeke; dans ce dernier cas, ils iraient l'y trouver, et lui demanderaient à voir la résolution du roi, signée de sa main, ainsi que l'instruction dont il était porteur.

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 9.

1085. — *Anvers, 21 avril 1578.* Lettre des états généraux aux états de Hainaut, afin de faire mettre à exécution les moyens généraux proposés par l'archiduc.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 3.

1086. — *Anvers, 22 avril 1578.* Lettre des états généraux aux échevins de la keure de Gand. A la requête de M^e Corneille Weellemans, qui a été nommé conseiller du roi en Brabant, ils l'ont déchargé des fonctions de leur greffier, et établi à sa place, le 19 avril, deux secrétaires, savoir : M^e Adolphe Blyleven et Jean Houfflin, tous deux licenciés en droit. Ils prient les échevins d'ajouter pleine foi et créance aux lettres et dépêches qu'ils recevront, signées de ces deux secrétaires.

Arch. de Gand : reg. Z, fol. 849 v^o.

1087. — *Malines, 23 avril 1578.* Mémoire que le baron de Selles supplie à monsieur le comte de Boussu et députés des états généraux en la ville de Malines faire entendre auxdits états, de ce que convient faire, suivant la bonne intention de Sa Majesté, pour parvenir à une bonne paix : le tout en conformité des lettres de Sadite Majesté écrites audit baron de Selles, du 22^{me} de février et 15^{me} de mars 1578. (Titre textuel.) Il assure d'abord les états que le seigneur don Juan d'Autriche et ses forces sortiront du pays, dès qu'ils auront donné satisfaction au roi sur les deux points du maintien de la religion catholique romaine et de l'obéissance qui lui est due, comme du temps de l'empereur. Il déclare même que Son Altesse est contente de se remettre aux mains de quelque prince à dénommer par les états, si monsieur le prince d'Orange veut de même se constituer dans les mains d'un autre prince en qui le roi ait confiance. Comme on lui a objecté que, du temps de Charles-Quint, l'inquisition et les placards ont été mis en vigueur, il répond, quant à l'inquisition, « qu'ilz savent fort » bien qu'elle ne fut oncques publiée, ains au contraire l'em-

» pereur, à l'intercession de la feue royne d'Hungerie, fist
 » deffendre la publication d'icelle », et quant aux placards,
 « qu'il y sera mis tel ordre et provision qu'il n'y aura nulle
 » cause de descontentement ni de crainte. » Il cherche à éta-
 blir par là qu'il est inutile de parler de la pacification de Gand.
 Il s'attache aussi à justifier le refus du roi de confirmer la no-
 mination de l'archiduc Matthias, « qui a esté appelé sans son
 » secu et sans celui de l'impératrice et de l'empereur ». Il pro-
 met enfin que le roi remplacera don Juan par quelque autre
 gouverneur de son sang.

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 13. — *Actes
 des états de Hainaut*, t. VI, fol. 22.

1088. — *Malines, 25 avril 1578*. Lettre de Jean de Noircarmes, baron de Selles, aux états généraux, par laquelle il leur fait savoir qu'il va attendre, à Louvain, leur réponse à ce que le comte de Boussu et leurs députés leur rapporteront des communications qu'il leur a faites (n° 1087).

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 12. — *Actes
 des états de Hainaut*, t. VI, fol. 31 v°.

1089. — *Sans date (Malines, 25 avril 1578)*. Lettre de Jean de Noircarmes, baron de Selles, au seigneur de Bours, lui envoyant un écrit particulier concernant le fait du prince d'Orange. (Cet écrit porte que le roi restituera au prince tous ses biens.)

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 10. — *Actes
 des états de Hainaut*, t. VI, fol. 25 et 25 v°.

1090. — *Worms, 25 avril 1578*. Lettre de Philippe de Marnix et de J. de Ghent au états généraux. Un gentilhomme allemand, Conrad Von Crombach, propose de faire obtenir aux états généraux un prêt de huit cent mille florins d'Allemagne. Conditions de ce prêt. Avantages et désavantages de cet emprunt. L'évêque de Wurtzbourg est très-bien intentionné à

l'égard des états; il en est de même du duc de Brunswick, auquel il serait bon d'envoyer un ambassadeur.

Quelques lettres de Marnix de Sainte-Aldegonde, etc., p. 4. — Arch. de la Haye: Acta statuum Belgii, t. III, pièce 21.

1091. — *Anvers, 24 avril 1578.* Sommaire du rapport, fait par les seigneurs d'Oirschot, de Louvignies et pensionnaire de Middelbourg, de ce que ont négocié en la ville de Malines, le 25^{me} d'avril, suivant la commission des états généraux du 20^{me} dudit mois d'avril, avec le baron de Selles. (Titre textuel.) Une première conférence a eu lieu le matin, et une seconde l'après-dîner, en la maison du seigneur de Bours, gouverneur de la ville, qui y a assisté, ainsi que le comte de Boussu. Le seigneur de Selles n'a exhibé d'autre commission et instruction du roi que la déclaration de Sa Majesté du 20 décembre 1577 (n° 959) et deux lettres qu'elle lui a écrites, en date du 22 février et du 15 mars (n° 1032 et 1050). Il s'est entièrement référé à ces déclarations et lettres, disant « que eecy » n'estoit qu'ung commencement de communication, et qu'on » devoit espérer que Sa Majesté, ayant l'ultérieure résolution » des estatz, s'accommoderoit aussy de plus prez à icelle, s'as- » seurant que Sa Majesté seroit contente d'abolir entièrement » les placcartz sur le faict d'hérésie, et meismes aussy de laisser » les affaires d'Hollande et Zélande, quant au faict de la reli- » gion, en tel estat que sont à présent, et que nous envoyeroit » ung gouverneur agréable aux estatz. »

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 193. — Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 19 v°.

1092. — *Anvers, 24 avril 1578.* Lettre des états généraux aux baron de Fresin et autres députés étant présentement à Saint-Ghislain. Ils ont appris avec plaisir qu'ils ont suivi leur instruction; ils ne trouvent pas convenable que la communication dont ils sont chargés ait lieu à Mons. Ils écriront donc incontinent aux ambassadeurs du duc d'Anjou, pour qu'ils se

transportent à Saint-Ghislain : toutefois, en cas de refus absolu de ces derniers, la communication pourra avoir lieu à Mons; mais alors ils auront « tellement l'œil au guet, que rien » ne se pratique soubz la main dont la patrie s'en puist re-
» sentir. »

Bibl. roy. : MS. 7199, fol. 240.

1093. — *Sans date (.. avril 1578)*. Réponse des ambassadeurs du duc d'Anjou aux ambassadeurs des états généraux; (v. n° 1080). L'entreprise proposée de Bourgogne et de Luxembourg n'est pas sujette à de grandes difficultés; mais elle paraît peu opportune. Le moment n'est pas encore venu de parler de mariage; le duc ne se mariera pas, du reste, sans l'avis des états. Il ne se soucie point de conquêtes : s'il en voulait faire, il aurait plus d'occasion et de moyens ailleurs qu'aux Pays-Bas. Il est prêt à marcher au secours des états; mais « il ne veut icy » entrer comme prince mercenaire ny comme gouverneur en » dessoubz du roy d'Espagne, ainsy que monsieur l'archiducq » ou aultre : » il désire qu'on lui donne le nom de « libérateur » ou protecteur de la patrie. » Il ne veut point d'argent, mais seulement quelques villes « pour assurance et retraicte de sa » personne et de ses gens. » A d'autres conditions, « ne luy » seroit honneur de les secourir, ny occasion de se rendre en- » nemy au roy d'Espagne, à l'empereur et aultres princes et » potentatz. » Les ambassadeurs terminent en déclarant qu'ils ont pouvoir absolu de traiter.

Arch. du royaume : *États généraux*, t. IV, fol. 37.

1094. — *Anvers, 27 avril 1578*. Lettre des états généraux au baron de Selles. Ils ont reçu la copie des deux lettres que le roi lui a écrites, ainsi que l'écrit délivré par lui à leurs députés. Ils ont aussi ouï le rapport de ce que ceux-ci ont négocié avec lui à Malines. Ils en délibéreront et lui feront tenir leur réponse, qu'ils enverront à Louvain, où par conséquent il peut retourner : « estant bien marry que Sa Majesté n'at esté

» servie de traicter avecque ses païs d'aulture sorte, et avecque
 » meilleure raison que lesdictes lettres contiennent. »

Arch. du royaume : *Réconciliation des provinces wallonnes*, t. I, fol. 239.

1095. — *Mons, 29 avril 1578*. Lettre du comte de Lalaing, de Charles de Gavre (baron de Fresin) et du sieur de Liesvelt aux états généraux. Les ambassadeurs du duc d'Anjou trouvent quelque peu étrange la longueur dont les états usent dans la négociation entamée avec eux; aussi Lalaing et ses collègues croient-ils que les états devraient leur donner tout pouvoir, comme l'ont lesdits ambassadeurs, ou requérir ceux-ci de s'acheminer à Bruxelles.

Bibl. roy. : MS. 7199, fol. 240 v°.

1096. — *Au château de Strevelling (Stirling), 29 avril 1578*. Lettre de Jacques VI, roi d'Écosse, aux états généraux. Il a eu égard au désir qu'ils lui ont fait exprimer, par M^e Georges Hacquet, conservateur des privilèges de la nation écossaise aux Pays-Bas, « touchant le contre-mandement de quelques » compagnies qui s'apprestoient à aller à leur service. » Il les assure que, à l'exemple des rois ses prédécesseurs, il s'appliquera à entretenir avec eux les meilleures relations de paix et d'amitié.

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 17.

1097. — *Sans date (.. avril 1578)*. Déclaration des moyens généraux à lever, pour le terme de trois mois, à partir du 1^{er} mai 1578, sur les marchandises entrantes et sortantes; sur les vins, les cervoises, la chair, le sel, le poisson, le hareng consommés dans le pays; sur les merceries, sayetteries, draps fabriqués dans le pays; sur le port des draps de soie; le centième denier du revenu des maisons et terres; deux centièmes du revenu des rentes héritières hypothéquées sur les domaines royaux et les villes et communautés; deux centièmes des pen-

sions et rentes viagères; deux patards au tonneau de bière valant plus de vingt patards.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 5 v°.

1098. — *Anvers, 50 avril 1578.* Instruction des états généraux pour le comte de Lalaing, de ce qu'il aura à proposer aux états de Hainaut, concernant les moyens généraux. Il s'agissait d'obtenir de ces états qu'ils fournissent promptement ce dont ils étaient redevables de leurs contributions pour les mois de février, mars et avril; qu'ils fissent pratiquer la levée des moyens généraux, dresser un dénombrement de tous les biens saisis et confisqués dans leur province, et envoyer à Bruxelles l'argenterie des églises.

Bibl. roy. : MS. 7199, fol. 241 v°. — *Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 4.*

1099. — *Maestricht, 50 avril 1578.* Lettre de Martin de Nyetzen aux états généraux. L'altération survenue à Maestricht est apaisée. Les « altérés » ont été surpris à minuit, pendant qu'ils s'occupaient à boire et à jouer, par les bourgeois et deux compagnies hollandaises. Il en a été pris environ cinq cents. En cet instant, l'*electo* avec treize des principaux a été pendu; une quarantaine ont été noyés, et il y en aura autant qui, la nuit prochaine, recevront la même punition. On en a chassé de la ville une centaine qui, pour la plupart, ont été massacrés par la cavalerie des états et par les paysans. L'*electo*, au moment de mourir, confessa librement que, le lendemain, ils auraient livré la ville aux Espagnols. Les bourgeois veulent que tout le reste des Wallons, bons et mauvais, sorte de la ville, « ne se confiant nullement à ces trahistres et boute-feux, comme ilz disent. »

Arch. de Gand : reg. Z, fol. 585.

1100. — *Anvers, 1^{er} mai 1578.* Lettre des états généraux au comte de Lalaing, gouverneur et grand bailli de Hainaut, afin qu'il persuade au peuple de son gouvernement d'accepter les moyens généraux.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 3 v°.

1101. — *Anvers, 5 mai 1578.* Lettre des états généraux à la reine d'Angleterre. Le docteur Rogerius (Rogers), qui retourne en Angleterre, leur ayant fait rapport de sa négociation avec le duc Casimir, ils remercient la reine de sa bonne affection; mais ils la prient de pourvoir au paiement des autres vingt mille livres promises au duc, « à la place de ses monstres, » attendu qu'il leur est pour le moment impossible de se procurer de l'argent.

Arch. de la Haye : reg. *Angleterre*, 1570-1880, fol. 193 v^o.

1102. — *Anvers, 5 mai 1578.* Lettre des états généraux au comte de Lalaing, au baron de Fresin et au conseiller d'État Liesvelt. Par suite des préliminaires des négociations qui ont eu lieu avec les ambassadeurs du duc d'Anjou, les états généraux prient le comte de Lalaing de prendre les Français sous sa protection, et de leur ouvrir la ville du Quesnoy, dans le cas où ils se trouveraient pressés par l'ennemi. Si les négociations n'aboutissent pas, les Français remettront cette ville dans le même état où ils l'auront reçue.

Lettres inéd. de Philippe, comte de Lalaing, etc., p. 48.

1103. — *Anvers, 6 mai 1578.* Acte des états généraux sur quelques difficultés proposées par ceux d'Anvers touchant la levée des moyens généraux.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 49.

1104. — *Anvers, 7 mai 1578.* Acte des états généraux apportant des modifications au tarif des moyens généraux, concernant les bières de Lubeck, de Hambourg, d'Angleterre et autres foraines.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 49.

1105. — *Worms, 7 mai 1578.* Lettre de Philippe de Marnix et de Jean de Ghent aux états généraux. Ils ont eu

aujourd'hui audience des députés et conseillers des deux conseils. Après leur harangue (1), un docteur, envoyé par don Juan d'Autriche, nommé Hattestein, en a demandé copie, pour y répondre, prétendant qu'on ne devait tenir le seigneur archiduc Matthias pour gouverneur des Pays-Bas, ni le seigneur de Sainte-Aldegonde pour conseiller du roi. Bientôt après, le vice-chancelier de Mayence leur donna pour réponse que les seigneurs présents, au nom de leurs maîtres, remerciaient fort, et Son Altesse et les états généraux, des présentations et offres qu'ils leur avaient faites, et qu'ils leur présentaient aussi leurs services et toute amitié. Au commencement de leur lettre, Marnix et de Ghent rendent compte de l'insuccès de leurs démarches pour trouver de l'argent.

Arch. de Gand : reg. Z, fol. 649 v^o.

1106. — *Anvers, 7 mai 1578.* Lettre des états généraux aux états de Hainaut, afin qu'ils ajoutent foi et créance à ce que le comte de Lalaing et messire Louis de Sommaing, chevalier, seigneur de Louvignies, leur diront de la part des états généraux, concernant la nécessité de trouver des deniers pour le paiement des gens de guerre attendus d'Allemagne.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 38 v^o-39.

1107. — *Anvers, 7 mai 1578.* Instruction pour monsieur le sénéchal de Hainaut, gouverneur des ville et château de Tournay et grand bailli de Tournais, de ce qu'il aura à pro-

(1) Cette harangue fut imprimée chez Christophe Plantin, en un cahier in-4^o de vingt-cinq feuillets non chiffrés, sous ce titre : *Oratio legatorum serenissimi principis Matthiae, archiducis Austriae, Belgii gubernatoris, et generalium Belgico-Germaniae ordinum, habita in conventu Wormaciensi*, etc. Il en existe une traduction en vers flamands, imprimée aussi chez Plantin, en 1578; elle forme un cahier de quatre-vingt-dix pages; elle est l'ouvrage de Jean-Baptiste Houwaert, conseiller et maître de la chambre des comptes de Brabant.

poser à messieurs les prévôts, jurés, mayeurs, échevins et consaux de la ville de Tournay, ensemble à messieurs les états de Tournay et Tournaisis, de la part de messieurs les états généraux, pour la conservation et garde du pays. (Titre textuel.) Cette instruction le charge de demander aux consaux de Tournay dix mille florins, et huit mille florins aux états du Tournaisis, attendu que, pour le paiement des reîtres qui étaient prêts à marcher, ainsi que des gens de guerre des états, on avait besoin de sept cent mille florins.

Arch. des états du Tournaisis : reg. de 1572 à 1589,
fol. 238 v^o.

1108. — *Anvers, 7 mai 1578.* Instruction des états généraux pour Jacques de Hennin, seigneur de Ghislenghien, de ce qu'il aura à proposer, de leur part, à l'assemblée des états de Lille, Douay et Orchies. Elle le charge de demander à ces états vingt-neuf mille livrés Artois ou florins, par les mêmes motifs que contient l'instruction du même jour donnée au sénechal de Hainaut.

Arch. du royaume : États généraux, t. I, fol. 925.

1109. — *Anvers, 7 mai 1578.* Instruction pour le comte de Lalaing et messire Louis de Sommaing, chevalier, seigneur de Louvignies, de ce qu'ils auront à proposer à messieurs les états de Hainaut, ensemble à messieurs les prévôts, échevins et consaux de la ville de Valenciennes, de la part de messeigneurs les états généraux, pour la conservation de la patrie. (Titre textuel.) Ils sont chargés de demander à ces deux corps trente-huit mille livres Artois ou florins, par les mêmes motifs que ci-dessus.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 41.

1110. — *Anvers, 7 mai 1578.* Instruction donnée par les états généraux à messire Guillaume de Mérode, commun-maitre de Malines, sur ce qu'il aura à proposer, de leur part, au magistrat de cette ville. Il devait demander aux commune-

maîtres et échevins de Malines cinq mille livres Artois ou florins, par les mêmes motifs que ci-dessus.

Arch. de Lille : reg. T 48, pièce 125.

1111. — *Anvers, 7 mai 1578.* Lettre des états généraux au magistrat de Malines, sur le même sujet que l'instruction qui précède.

Arch. de Lille : reg. T 48, pièce 124.

1112. — *Anvers, 7 mai 1578.* Lettre des états généraux aux échevins de la keure de Gand. Comme ils attendent, dans quelques jours, les forces qu'ils ont levées en Allemagne, il faut penser aux moyens d'assurer leur solde. Une somme de sept cent mille florins est nécessaire, et « il n'y a un seul denier en la bourse du trésorier général. » Les états généraux n'ayant d'autres moyens que ceux qui sont mis à leur disposition, ils ont envoyé des députés aux provinces et aux principales villes, pour leur remontrer l'embarras où ils se trouvent. Le sieur Jacques Uutenhoven et le sieur Noël de Caron, bourgmestre du Franc de Bruges, ont été désignés pour Gand. Les états prient les échevins d'ajouter foi et créance à ce qu'ils leur proposeront.

Arch. de Gand : reg. Z, fol. 612 v^o.

1115. — *Anvers, 8 mai 1578.* Lettre des états généraux au comte de Lalaing, pour le prévenir qu'ils l'ont nommé commissaire, conjointement avec le seigneur de Louvignies, auprès des états de Hainaut.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 59 v^o-40.

1114. — *Dresde, 8 mai 1578.* Réponse du prince électeur de Saxe (Auguste le Picux) à ce qui lui a été proposé par le comte Adolphe de Nieuwenaeer, de la part de l'archiduc Matthias et des états généraux des Pays-Bas. Il exprime le vœu qu'une bonne et ferme paix soit établie dans les Pays-Bas, et qu'ils se maintiennent en l'obéissance du roi d'Espagne, leur

souverain seigneur et prince naturel. Il s'y emploiera volontiers; mais c'est une matière qui concerne principalement l'empereur et les princes et états de l'Empire. (*Trad. franç.*)

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 24.

1115. — *Anvers, 8 mai 1578.* Lettre écrite au comte de Lalaing par Thiéry d'Offegnyes, député des états de Hainaut aux états généraux, contenant diverses particularités sur ce qui s'est passé aux états, et quelques nouvelles. On y lit, entre autres, que le prince d'Orange a consenti à se rendre, le lendemain, à Bruxelles, pour suivre les négociations avec les députés du duc d'Anjou; qu'après avoir jusqu'alors tenu secrètes ces négociations à l'archiduc Matthias, on lui en a donné connaissance dans la matinée; qu'on lui a fait trouver la chose » sinon bonne, du moins non mauvaise »; que le seigneur de Lummen (Guillaume de la Marck) est décédé à Liège le 1^{er} mai, à la suite d'une syncope, etc.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 43-45.

1116. — *Anvers, 9 mai 1578.* Pouvoir donné par les états généraux à Philippe de Marnix, conseiller du roi, et à Jean de Ghent, seigneur d'Oye, d'emprunter, en leur nom, trois cent mille florins d'Allemagne.

Arch. de Gand; reg. Z, fol. 625 v^o.

1117. — *Anvers, 10 mai 1578.* Lettre des états généraux aux seigneurs de Sainte-Aldegonde et d'Oye, leurs ambassadeurs à Worms. Ils ont reçu leurs lettres des 21, 25 et 25 avril (1). Ils les remercient de leurs bons devoirs, et les prient de les continuer. Ils s'efforceront de donner toute satisfaction au duc Casimir, comme les ambassadeurs le verront par leur résolution sur les articles proposés de la part de ce prince. Ils accueilleront et honoreront les ambassadeurs qui leur seront envoyés

(1) Je n'ai pas trouvé celles du 21 et du 25.

par l'empereur et les princes de l'Empire : ils n'espèrent toutefois pas grand fruit de leur légation, d'après les étranges demandes que fait le baron de Selles au nom du roi. Ils leur envoient la procuration demandée par eux pour la négociation d'un emprunt de trois cent mille florins d'Allemagne, et les prient de ne rien négliger afin de se procurer cette somme ou telle autre qu'il leur sera possible d'avoir. Ils les préviennent que Georges Gilpin s'est rendu en Allemagne avec Nicolas Carrenzoni, afin de lever, sur le crédit de la reine, cinquante mille livres sterling, suivant le contrat fait par Sa Majesté avec eux. Ils ont trouvé bon l'envoi vers le duc Jules de Brunswick, et ont confié cette mission à Pompeius Uffkens, gentilhomme de Frise. Ils ont aussi, selon leur réquisition, commis le pensionnaire de Middelbourg pour tenir correspondance avec eux. Ils leur transmettent les pourparlers qui ont eu lieu à Malines avec le baron de Selles. Le comte de Lalaing, le baron de Fresin, le conseiller Liesvelt et le pensionnaire de Douay ont été députés pour entrer en communication avec les seigneurs de la Rochepot et des Pruneaux, ambassadeurs du duc d'Alençon. Les uns et les autres sont maintenant à Bruxelles, à l'exception du comte de Lalaing, qui est resté en Hainaut. Le prince d'Orange est parti pour la même ville, afin d'être présent à la conférence. Le marquis d'Havré, le seigneur de Famars et le pensionnaire Yman sont revenus d'Angleterre : la reine demeure en la volonté de les assister, mais elle ne veut pas entrer en une confédération absolue avec eux, sans en avoir communiqué avec son parlement. Prétentions du seigneur de la Motte, gouverneur de Gravelines. Le camp de l'ennemi est encore autour de Philippesville. Don Juan est à Namur : il a pensé surprendre Maestricht ; mais la trahison a été découverte et les traîtres punis. Dans peu de jours, les gens de guerre levés par les états en Allemagne franchiront les frontières des Pays-Bas. Les moyens généraux sont publiés presque partout, et l'on commence à les exécuter.

Quelques lettres de Marnix de Sainte-Aldegonde, etc.,

p. 8. — Arch. de Gand : reg. 2, fol. 621.